

BULLETIN MUNICIPAL N° 49

Janvier 2020



En ce début d'année, le Conseil Municipal et moi-même, nous vous adressons nos meilleurs vœux pour 2020, en particulier à vous qui n'avez pu être présents, dimanche 12 janvier, à la cérémonie des vœux.

Je les renouvelle à ceux qui étaient venus en grand nombre et les remercie vivement de leur présence. Je m'excuse auprès de ceux que je n'ai pu saluer personnellement.

Ces moments chaleureux ont permis d'échanger les uns avec les autres et de faire connaissance avec les nouveaux habitants.

Bonne année à tous, et quelque que soit l'issue des élections municipales, que Bosc-Mesnil continue d'être un village accueillant où il fait bon vivre ! Un grand merci aux bénévoles qui y contribuent largement.

François BATTEMENT - Maire de Bosc-Mesnil

Vie de la commune

Bref résumé des réunions du conseil municipal

Vendredi 27 septembre 2019

- Le Conseil Municipal décide de mettre en place le dispositif « **participation citoyenne** » présenté par la Brigade Territoriale de Contact du Pays de Bray.
- Le Conseil Municipal adopte les nouveaux statuts du Syndicat du Collège Guillaume Le Conquérant : « *Le Syndicat a pour objet :*
 - *l'entretien et la gestion du gymnase*
 - *les activités périscolaires et sportives et le transport associé »...*

La compétence transport est supprimée, celui-ci étant désormais assuré par la Région.

- Le contrat de location du photocopieur de la mairie, d'une durée de 5 ans, prenant fin en décembre 2019, il est décidé de procéder au remplacement de l'appareil et de souscrire un nouveau contrat.
- Le Conseil Municipal approuve la réorganisation des services techniques après le départ d'un salarié. A partir du 1^{er} octobre 2019, le temps horaire de Monsieur José Duforestel passe à 24h par semaine au lieu de 16 et Madame Anne Desseaux assure le ménage pour 8h par semaine.

Vendredi 29 novembre 2019

- **Le camion de la commune** devant être changé à cause de sa vétusté, le Conseil Municipal décide l'achat d'une camionnette d'occasion pour 5500€ TTC.
- Monsieur le Maire a été sollicité pour que la Commune de Bosc-Mesnil participe à la reconstruction du Centre d'incendie et de secours de Bosc-le-Hard, suite aux nombreuses interventions des pompiers de Bosc-le-Hard sur notre commune. Le Conseil Municipal refuse de prendre, en fin de mandat, une telle décision qui engagerait la Commune financièrement.
- **Un défibrillateur** va être installé à l'entrée de la salle des fêtes.
- Comme chaque année, **un colis de Noël** sera offert aux habitants de la commune âgés de 65 ans et plus, inscrits sur la liste électorale.
- Le Conseil Municipal approuve la motion qui demande de **ne pas mettre en œuvre le projet de fermeture des services des impôts et des trésoreries**. (La trésorerie de Bellencombre fermée, les usagers devraient se rendre à Gournay-en-Bray)

Réunion publique du 13 décembre

La municipalité ayant adhéré au dispositif « **Participation citoyenne** », 2 gendarmes de la BTC, **Brigade Territoriale de Contact** du Pays de Bray, dont la mission est d'*assurer une présence visible et rassurante auprès de la population*, sont venus le 13 décembre à la salle des fêtes, en expliquer le fonctionnement aux personnes présentes. Ils étaient accompagnés d'un gendarme de la brigade de Saint-Saëns.



Le dispositif « participation citoyenne » est basé sur une **solidarité de voisinage** : des référents (3 pour la commune de Bosc-Mesnil : 1 résidant dans le Centre, 1 aux Buhots, 1 à Perduville) choisis par les élus parmi **les volontaires** sensibles aux questions de sécurité et au sens civique, signalent au maire ou aux gendarmes de la BTC **des faits inhabituels** sur la voie publique. Ils ne peuvent en aucun cas intervenir directement.

Après l'exposé des gendarmes, chacun a pu poser les questions qui le préoccupaient.



Les actes malveillants diminuent dans les communes qui affichent le panneau.

Etat civil

Naissances

- le 24 octobre 2019

Noé RAGOT, fils de Elodie Ragot, 291 chemin du Pot-au-Feu

- le 9 novembre 2019

Cléo LAMY, fille de Pierre Lamy et de Marine Crochet, 41 chemin des Rohards à Perduville

Mariage

- le 2 novembre 2019

David BOUGON et **Séverine MILOUX**, 1346 route de Perduville à Perduville

Décès

- le 3 octobre 2019

Monsieur Marcel SADOT, 54 Impasse de l'Ancienne Forge, adjoint au maire de 1995 à 2014.

- le 24 novembre 2019

Madame Monique DEBRAY, 206 route des Tilleuls aux Buhots, conseillère municipale de 1977 à 2001.

Départ de Monsieur Rousselin

Raynald Rousselin, employé de la commune depuis janvier 1992, a quitté ses fonctions le 31 août 2019, pour occuper le même poste dans sa commune de résidence : Bradiancourt.

Le Maire, les conseillers municipaux et les employés communaux se sont retrouvés autour d'un verre de l'amitié, le 26 octobre, pour lui dire au revoir et le remercier de son travail, en particulier dans les espaces verts, son domaine de prédilection.



Elections Municipales

Elles auront lieu **les dimanches 15 et 22 mars 2020**.

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur une liste électorale.

Si vous êtes nouvellement arrivés dans la commune, vous pouvez vous inscrire en mairie **jusqu'au 7 février**, date limite d'inscription. Les jeunes qui se sont inscrits au recensement militaire à 16 ans sont inscrits d'office.



Quelques travaux réalisés récemment

Entretien des boiseries à l'intérieur de la chapelle de Perduville par l'employé communal.



Réalisation d'une réserve incendie chemin du Pot-au-Feu par l'entreprise Crèvecœur pour un montant de 22 000 € (subventionné à 60% par le Département et l'Etat) auquel il faut ajouter 1500 € de compteur à eau, 900 € de frais d'architecte à ABCARCHI et 600€ d'achat de terrain. (voir photo ci-dessous à gauche)

Vidange, nettoyage de la réserve incendie de la salle des fêtes par le maire (à titre gratuit) et les employés communaux, et signalisation adéquate. (voir photo ci-dessous à droite)



Peinture des murs extérieurs de la salle des fêtes par les employés communaux et nettoyage de la toiture par l'entreprise Dumais.

Démontage de la clôture usagée du Monument aux Morts ce qui le met plus en valeur.



Halloween : Jeudi 31 octobre 2019

Après une séance maquillage à la salle des fêtes, c'est à la tombée de la nuit, que de nombreux petits monstres ont sillonné le centre du village pour collecter des bonbons. **Merci à tous les habitants qui ont offert généreusement toutes ces friandises.** La virée nocturne s'est terminée par un repas convivial préparé par les bénévoles du Comité des fêtes : traditionnelle soupe de sorcière, hamburger maison et chips, fromage et dessert. Un grand merci à **Patrick et Marie** pour le don des citrouilles en provenance de leur jardin personnel.



Foire aux jouets : Samedi 9 novembre 2019

Le samedi 9 novembre 2019, était organisé la 5ème foire aux jouets. Cette année, le nombre de jouets à vendre n'était pas à la hauteur de nos attentes. L'année prochaine, nous accentuerons la communication dans les communes environnantes, le dépôt de jouets n'étant pas seulement réservé aux habitants de Bosc-Mesnil. Les visiteurs étaient par contre au rendez-vous.

Merci à **Sandra** qui a fait la permanence complète le samedi et aux autres bénévoles pour l'aide apportée lors de l'installation et du rangement.



Noël des enfants : Samedi 14 décembre 2019

Cette année, les spectateurs ont pu découvrir « **Un chant de Noël** » : conte de Charles Dickens mis en scène pour le plaisir des petits et des grands.

Comme à chaque fois, malgré un emploi du temps très chargé en cette fin d'année, le Père Noël a pu se libérer pour distribuer des chocolats, offerts par le Comité des fêtes, aux enfants présents. L'après midi s'est terminée autour d'un goûter.



Invitée d'honneur peintre : Kim Chi NGUYEN

Kim Chi NGUYEN est une artiste vietnamienne installée en Normandie depuis 6 ans après un parcours professoral dans plusieurs universités du Viêt-Nam. Sa carrière française débute en 2013.



Elle s'est très rapidement intégrée au tissu des artistes normands en participant à de nombreux salons régionaux. Lauréate de nombreux prix et fréquemment invitée d'honneur, elle expose à travers la Normandie et diverses régions françaises. Son travail est également régulièrement exposé au musée des beaux-arts d'Ho Chi Minh ville.

Invité d'honneur sculpteur : Marc DRAY

Arrivé à Dieppe depuis 2000, il y présente sa technique artistique particulière, régie selon un but : donner un sens aux choses. C'est au cours de balades que ce sculpteur ramasse et collecte des objets perdus dans la nature avec l'idée de leur redonner une seconde vie une fois dans son atelier. Ces assemblages sont guidés par son imagination et sa poésie mais soulèvent également des sujets très importants et actuels, comme l'écologie. L'idée de récupération et de réutilisation nous invite à nous questionner et à peut-être envisager notre consommation différemment.



CIDFF de Seine-Maritime

Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes !

 Ne restez pas seul(e). Gardez le contact et participez à la vie de votre quartier.	 Ayez un téléphone à portée de main et en cas d'urgence, composez le 17 ou le 112. Votre appel sera immédiatement pris en compte.	 Évitez de détenir trop d'espèces ; privilégiez les paiements par carte bancaire.
 Privilégiez vos déplacements (commerces, banque...) en vous faisant accompagner.	 Protégez votre domicile par un système de fermetures fiables et un entrebâilleur à votre porte d'entrée.	 Dans la rue, portez votre sac fermé et en bandoulière sous le bras.
 Les policiers et les gendarmes sont à votre service, demandez leur conseil, signalez tout fait suspect.	 N'ouvrez jamais à un inconnu si une personne se présente sans rendez-vous comme un professionnel (plombier, électricien...), vérifiez sa qualité auprès de son entreprise avant de lui ouvrir.	 Au distributeur automatique de billets, soyez vigilant et ne vous laissez pas distraire par des inconnus.
 Bénéficiez de l'opération « tranquillité seniors » : si vous vous sentez isolés, menacés ou inquiets, faites-vous connaître auprès des organismes sociaux, de votre mairie, de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie. Des patrouilles seront organisées aux abords de votre domicile, lorsque les circonstances le justifient.	 Sur internet, ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires par e-mail. Pour vos transactions commerciales, vérifiez que vous êtes sur un site sécurisé (« https »).	 Votre sécurité, c'est aussi la sécurité routière. Soyez prudent à pied comme en voiture. Piéton, la nuit, équipez-vous d'un gilet réfléchissant.

Calendrier 2020



Samedi 25 et dimanche 26 avril : Salon d'art

Jeudi 21 mai : Randonnée de l'Ascension

Mardi 14 juillet : Foire à tout

Samedi 10 octobre : Soirée dansante

Samedi 31 octobre : Halloween

Samedi 14 novembre : Foire aux jouets

Samedi 12 Décembre : Spectacle de Noël

Toutes ces dates vous seront confirmées au fur et à mesure de l'année.

Mairie ouverte le lundi de 10h00 à 11h30 et le jeudi de 17h00 à 19h00.

Directeur de la publication : François Battement, Maire
Comité de rédaction : Nicole Leroy, Myriam Queval,
Mise en page : Myriam Queval

Mairie :
téléphone : 02.35.34.50.68
fax : 09.70.61.36.67
mail : boscmesnil@orange.fr